



## Commune de Cartigny

### Séance du Conseil municipal du 22 février 2016 PROCES-VERBAL

Présent-e-s :	J. Loeffel, Président P.-Y. Christen, C. Curchod, Y. Cogne, I. Dubouloz, F. George, S. Moget, N. Pontinelli, J.-M. Schornoz, G. Vouillamoz, S. Gisler, P.-A. Pignat
Assistent :	C. Zäch, maire D. Bolle de Paoli, adjointe I. Walthert, adjointe S. Lörtscher, secrétaire
Excusé :	D. Perron
Procès-verbal :	H. Zahi

---

Le Président ouvre la séance en excusant M. Perron.

#### 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 janvier 2016

Procès-verbal de la séance du 25 janvier 2016

Après quelques rectifications et ajustements communiqués par les membres, le procès-verbal du 25 janvier 2016 est approuvé à l'unanimité des membres présents du Conseil municipal avec deux abstentions

#### 2. Communications du bureau du Conseil municipal

M. Loeffel prie ceux qui veulent participer au repas communal du 17 mars 2016 d'en informer au plus vite le secrétariat.

#### 3. Communications et propositions du maire et des adjointes

Communications de Mme Bolle de Paoli :

Mme Bolle de Paoli a participé à l'AG du comité du jardin d'enfants les Cartiminois. Elle transmet leurs remerciements pour la subvention qu'ils reçoivent annuellement de la commune.

Mme Bolle de Paoli fait part également du travail du groupe sécurité en Champagne.

Ce groupe a deux volets, celui de la sécurité et celui de la prévention.

Le premier volet porte sur la sécurité et la question de l'introduction éventuelle de la police municipale dans les petites communes selon le projet de M. Pierre Maudet.

Dans la Champagne, les avis sont très partagés : 2 à 3 communes sont partantes, les autres ne sont pas acquises à l'idée. Il faudra que la commission sécurité de la commune travaille sur le projet. A cet effet, il serait judicieux d'inviter Mme Sabina Ritter qui est cheffe de la police municipale de Bernex, elle viendrait faire un exposé devant les conseillers municipaux.

Mme Bolle de Paoli précise que M. Maudet n'aidera pas les communes sur le plan financier. En revanche, elles pourront être aidées sur le plan organisationnel.

Il est important de ne pas attendre qu'un système soit imposé mais plutôt de travailler en amont sur ce sujet et de communiquer ensuite nos idées et réflexions.

On attend la synthèse de M. Maudet qui a visité toutes les communes. Il fera prochainement plusieurs propositions ; cette synthèse déclenchera les prochaines réunions et l'invitation de Madame Ritter.

M. Maudet a envoyé un courrier aux communes dans lequel il informe qu'il a eu plusieurs échanges avec elles ; cela l'aide maintenant à comprendre les réalités différentes en fonction de leur taille, de leur organisation et de leur situation socio-économique.

Le 2ème volet se rapporte à la prévention : incivilités, consommation d'alcool pendant les fêtes, horaires de fin des manifestations. Il est prévu de se mettre d'accord entre les sept communes de la Champagne.

Cartigny est passablement en avance sur ces points avec la mise en place de l'organisation du Carti-Globe. L'idée, avec la région de la Champagne, est de dégager une vision commune globale pour nos fêtes. Une réflexion peut être menée tout en restant libre sur certains points.

Un règlement a déjà été esquissé dans le cadre de la commission sécurité. L'intention est aussi d'imposer la même affiche A3 avec des pictogrammes visibles et la distribution d'eau gratuite obligatoire.

Lorsque toutes les communes seront d'accord sur un seul règlement, celui-ci sera soumis pour validation.

L'idée est de rester souple quant à l'heure de fermeture et de tolérer une différence d'une heure environ entre les communes.

M. George demande s'il n'existe pas déjà une loi comme pour les débits de boissons qui fixent les horaires de fermeture. Si oui, pourquoi ajouter un règlement intercommunal ?

Mme Bolle de Paoli lui répond que les communes doivent adopter des règlements communs et éviter les disparités notamment sur un petit périmètre.

Mme Walthert précise que c'est du ressort de la commune de fixer les horaires de fermeture.

M. Cogne s'interroge sur l'utilité de M. Maudet (police cantonale) dans le fonctionnement de la police municipale. Ce à quoi Mme Bolle de Paoli répond qu'au début de sa législature, M. Maudet avait été informé des problèmes de sécurité dans les communes. Il avait alors réagi par voie de presse qu'il disposait de peu d'effectifs et qu'une des solutions était de développer les polices municipales. Etant donné que rien n'est encore imposé, l'intérêt est d'avoir une réflexion sur ces problèmes de sécurité au niveau communal.

Mme Walthert informe que M. Maudet, dans sa précédente législature, voulait développer le partenariat public police cantonale - police municipale. Sauf erreur, il y en a un qui a été signé par la commune de Carouge où la police municipale intervient en complément à la police cantonale. Celle-ci prend le relais lorsque s'arrête la police municipale. M. Maudet aurait voulu développer ce système dans toutes les communes sachant que la police cantonale a de la peine à couvrir tout le territoire.

Pour Mme Bolle de Paoli, la police cantonale est peu visible dans les campagnes, elle devrait l'être davantage.

M. George s'enquiert sur ce que l'exécutif de Cartigny a émis comme idée lors de la réunion.

Même s'il y a des avantages certains, Mme Bolle de Paoli répond qu'elle n'a pas été entièrement favorable à la constitution d'une police municipale à cause de la charge financière que cela entraîne pour la commune.

Les communes qui sont partantes sont celles qui ont déjà des agents de police municipale. Elles en connaissent déjà les bénéfices.

M. Schornoz pose la question de savoir s'il s'agira d'un employé communal ou cantonal et quelle commune s'en chargera.

Mme Bolle de Paoli répond qu'il s'agira d'employés municipaux partagés entre Bernex et les sept communes de la Champagne. Le poste est situé à Bernex.

Le mieux c'est d'inviter Mme Ritter qui sera à même de répondre à toutes ces questions.

Les membres se mettent d'accord pour inviter Mme Ritter à 20h30 lors d'une prochaine séance du conseil municipal.

#### Projection du film « Terraferma »

Mme Bolle de Paoli informe que l'exécutif souhaite proposer la projection du film « Terraferma » aux habitants de la commune. Ce film traite du thème des migrants africains qui tentent d'entrer en Europe. Il serait suivi d'une discussion animée par Mme Rosita Fibbi, spécialiste des politiques migratoires et Mme Georgette Gribi, théologienne.

#### Bulletin d'information « l'Echo de Cartigny »

Mme Bolle de Paoli fait part de quelques soucis d'organisation notamment pour la mise en page. Elle informe que la commune a désormais trouvé quelqu'un pour s'en occuper.

La commission information va se réunir sous peu en vue du prochain bulletin et pour se poser également la question de la fréquence de parution, sa présentation etc...

Mme Walthert a deux informations à communiquer :

Prévention sécurité :

La commune de Cartigny a été approchée par le médecin cantonal qui dépend du département de M. Poggia lequel a défini un concept cantonal de promotion de la santé et de la prévention d'ici 2030. Une première séance d'informations pour en savoir plus sur le concept prévention santé a mis en avant la nécessité d'avoir une plateforme informatique accessible à tous les partenaires, communes et associations dans le domaine de la promotion de la santé. Cette plateforme permettrait de déposer et de chercher de l'information et de faire des propositions. Cette plateforme existe. La commune a reçu « le concept de promotion de la santé et de la prévention d'ici 2030 » sous forme de 50 pages et toutes les communes seront consultées d'ici le 31 mars prochain. Il serait intéressant de voir par rapport à la commune de Cartigny qui ne dispose pas de service de santé si ce concept pourrait répondre aux besoins de la population. Il y a un questionnaire qui pourrait être complété dans le cadre de la commission sociale. Egalement sur la plateforme, figurent les programmes des différentes associations avec un petit forum d'échange.

Mme Bolle se propose de communiquer les liens aux membres afin de prendre connaissance du document.

Espace d'exposition Gallay :

Mme Walthert rappelle aux membres le projet déjà inscrit au budget 2015 de mettre à disposition un espace « Gallay » pour des artistes de la commune mais aussi d'ailleurs. Le règlement reste à faire. L'idée est de définir des moments d'exposition dans l'année. Déjà une première exposition et l'inauguration de l'espace sont prévues pour cet automne du 5 au 16 octobre 2016.

**4. Rapports de commissions**

Néant

**5. Propositions et questions**

M. Loeffel recommande d'aller assister aux travaux Pro Natura à La Petite-Grave qui avancent rapidement.

Mme Walthert rappelle que le jeudi 25 février à 20h30 à la salle communale aura lieu une conférence débat sur la réserve du Moulin-de-Vert, ses atouts et ses fragilités.

M. George revient sur une intervention qu'il avait faite en séance du 14 décembre 2015 sur la prochaine création du FIDU (Fonds Intercommunal pour le Développement Urbain). Est-ce que les tabelles définitives sont parvenues à la commune ?

Mme Walthert répond par l'affirmatif et qu'elle les lui transmettra. Cela représente environ CHF 80'000.- de budget d'investissement pendant les 25 prochaines années.

Selon M. Cogne, cela devra encore être validé par une loi cantonale.

Suite à l'intervention de M. Schornoz, il est précisé que le montant de CHF 80'000.- est annuel pour une durée de 25 ans.

Mme Zäch ajoute qu'il serait intéressant qu'une séance soit organisée avec M. Antonio Hodgers.

Mme Dubouloz fait remarquer qu'il y a eu une séance de commission sociale le 10 février écoulé. Il n'y a pas eu de rapport de commission parce qu'aucune décision n'a été prise et plusieurs travaux sont actuellement en cours. Mais elle communique ci-après trois informations :

- La sortie des aînés a été fixée le 25 mai 2016 ;
- Une personne du comité des Cartiminois a été reçue par la commission, ce comité est dynamique avec plein d'idées et de propositions. La commission attend plus d'informations avant de communiquer au conseil municipal. Pour l'heure, les choses ne sont pas abouties ;
- Le 8 février a eu lieu une assemblée générale extraordinaire de la paroisse de la Champagne à laquelle des membres de la commission sociale ont participé. Il a été voté à l'unanimité des membres présents que les locaux paroissiaux qui sont dans le temple soient dévolus à l'accueil d'un couple de réfugiés. La paroisse, pour ce faire, va conclure un bail de location avec l'Hospice général. Cependant, il y a des travaux importants à réaliser au préalable. La paroisse souhaiterait solliciter la commune de Cartigny pour diverses demandes d'information ainsi que pour des demandes financières, ce qui sera fait lors de la prochaine séance de la commission sociale.

M. Cogne informe que le Grand Conseil, il y a environ trois semaines, a renvoyé en commission la levée de l'opposition faite par la commune de Cartigny contre l'ouverture d'une gravière.

*Fin de la séance à 21h20*

Le président :

.....

La secrétaire :

.....

Un-e conseiller-ère :

.....